

Cette brochure contient tous les rapports aux sujets d'écrits et d'oral dont la connaissance permet de mieux cerner la nature des épreuves correspondante.

Son contenu, hors la partie réglementaire, n'est donné qu'à titre indicatif.

© Ecole normale supérieure
Lettres et Sciences humaines
15, parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07

Téléphone 04 37 37 60 00
Télécopie 04 37 37 60 60

Série Lettres et arts - spécialité Lettres classiques

Écrit

Cette année, 32 candidats de Lettres Classiques ont choisi la version grecque ; ce chiffre en hausse par rapport aux années précédentes (24 candidats en 2006, 21 en 2007) est encourageant si l'on considère que tous les optionnaires de Lettres Classiques devront composer en grec comme en latin à partir de la session 2009. La moyenne de l'épreuve s'établit à 8.78, près de la moitié des copies (14 d'entre elles) ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10. Si un petit nombre de copies inachevées et/ou indigentes fait démarrer la notation assez bas (1/20), le jury a eu cette année le plaisir de lire de très bonnes versions, et d'attribuer à 4 candidats des notes allant de 15 à 17.

Le texte proposé cette année à la version grecque était, comme l'indiquait le titre, un entretien de Lucien avec Homère dans l'île des Bienheureux (extrait des *Histoires vraies*, 2.20). Ce titre, moyennant des connaissances littéraires et culturelles minimales et exigibles de tout helléniste, devait déjà éclairer le candidat sur les circonstances de cette rencontre improbable et sur la nature des échanges : un intellectuel aussi curieux que Lucien ne pouvait guère qu'exposer à Homère toutes les interrogations que la tradition a fini par désigner sous le nom de question homérique. Les quelques candidats qui ont le mieux compris et le mieux rendu ce texte parfois allusif, mais toujours clair, ont sans aucun doute dû leur réussite à cette connaissance de la civilisation grecque. Le texte restait accessible à tout candidat maîtrisant bien la grammaire élémentaire : le jury avoue son étonnement à la lecture de copies qui, dans une épreuve de spécialité, ne peuvent plus être qualifiées de versions, tant on a de mal à retrouver, sous des suites de mots vides de sens et étrangères à la syntaxe française la plus élémentaire, le texte original de Lucien. Ces copies qui laissent le jury songeur sur le choix de l'option sont heureusement exceptionnelles. La moyenne générale obtenue à la version montre que les candidats ont su le plus souvent comprendre assez justement le texte en élucidant sa morphologie et sa syntaxe.

Dans la première phrase, la corrélation classique οὐπω ... καί n'a le plus souvent pas été vue ni traduite, pas plus que celle, tout aussi classique, τά τε ἄλλα ... καί qui permettait de construire correctement le complément du verbe et de comprendre la valeur de l'optatif oblique dans l'interrogative indirecte ; si le génitif absolu σχολῆς οὔσης a bien été reconnu le plus souvent, il n'a pas toujours été bien traduit ("alors que nous étions tous deux de loisir" — et c'est ce sens de σχολή que l'on retrouvait à la l. 20), pas plus que le participe προσελθών dont le sens de "rencontrer, aborder quelqu'un" a souvent été mal rendu (il était pourtant éclairé par προσίων à la l. 20 : rappelons qu'un mot ne saurait être interprété que dans son contexte !). Il fallait comprendre (le titre y aidait) que le locuteur changeait régulièrement au cours du texte : c'est ce que marquait l'emploi de l'article comme pronom au début de la deuxième phrase. On ne devait pas s'étonner de trouver un présent (νομίζουσιν) qui n'a rien d'exceptionnel dans un style indirect au passé ; encore fallait-il avoir analysé correctement la conjonction ὡς (l. 5) comme introduisant une complétive comportant un triple balancement οἱ μὲν ..., οἱ δὲ..., πολλοὶ δὲ..., qui permettait d'évoquer l'origine géographique controversée d'Homère. On veillera en cette matière à ne pas estropier les noms propres — ce qui est souvent l'aveu d'une ignorance des réalités grecques. Le jeu de mots étymologique entre Ὀμηρος et ὀμηρεύσας était à la limite de la traduction : on n'attendait pas qu'il fût rendu (il y eut quelques tentatives heureuses néanmoins), mais la phrase, en dépit de ce jeu onomastique, restait très compréhensible et traduisible, dès lors qu'on avait repéré la construction attributive et le balancement οὐχ ... ἀλλά. Il fallait éviter le piège de l'homéoteleute à la ligne 9 qui risquait d'entraîner une lecture fautive de l'imparfait ἐπηρώτων, sinon la phrase devenait incompréhensible ; pour la traduction du participe ἀθετουμένων, on pouvait attendre que le sens technique "athétisé" soit trouvé et retenu dans la série de traductions proposées par le dictionnaire Bailly, mais un sens approchant a été accepté. Certains candidats ont été gênés par l'emploi du démonstratif ὅς (l. 10 et 21), qui est pourtant fréquent dans le dialogue, notamment chez Platon : la phrase devenait alors difficile à construire. Pour traduire l'expression prépositionnelle τῶν ἀμφὶ τὸν Ζηνόδοτον καὶ Ἀρίσταρχον, la majorité des candidats s'est laissée tromper par un mot à mot trop scrupuleux, oubliant que ce type de tour peut se rendre par "l'entourage de X", ou par "X et son entourage" (mais ici ces traductions n'étaient pas vraiment adaptées), ou enfin par "X" (sans prendre en compte son entourage) ; car c'était bien de l'activité des grammairiens alexandrins éditeurs d'Homère, Zénodote et Aristarque (dont il convenait de franciser le nom pour montrer qu'on les avait bien identifiés), qu'il s'agissait ici. Dans la phrase suivante, l'emploi de l'interrogatif direct τί (reconnaissable au fait que le mot reste oxyton) a souvent posé

problème et conduit à des constructions aberrantes : la fin de la phrase faisait référence au célèbre motif de la "colère" (ἀπὸ τῆς μῆνιδος) d'Achille qui sert de motif principal et de point de départ (τὴν ἀρχὴν) à l'*Illiade*, mais beaucoup de candidats ignoraient manifestement que c'est le premier mot du poème homérique ! On devait aussi prendre garde ici (comme ailleurs dans le texte) à ne pas omettre de traduire les particules δὴ ποτε qui soulignaient la vivacité de la question. La valeur d'antériorité de l'aoriste ἐποίησατο devait être rendue correctement en français. À la ligne 15, la crase κἀκεῖνο ne devait surtout pas faire oublier l'adverbe καὶ ; celui-ci était d'une certaine manière plus important que le pronom neutre qui ne servait qu'à annoncer l'interrogative suivante ; il fallait dans cette interrogative repérer la construction comparative élémentaire qui justifiait le génitif τῆς Ἰλιάδος. Le ὡς de la ligne 16 avait cette fois le sens de "comme". Il ne fallait pas traduire par "en effet" le γάρ de la ligne 17, car on se rendait vite compte qu'il n'y avait aucune relation causale entre les deux propositions : la particule servait ici à introduire un nouvel exemple de questions débattues à propos d'Homère. Il fallait absolument rendre la valeur adverbiale de οὐδέ (l. 17, 18). Les dernières lignes du texte sont restées obscures à la plupart des candidats ; pourtant la mise en relation de toute une série de termes relevant du domaine judiciaire (δίκη, γραφή, ἀποφέρω, νικάω, συναγορεύω) devait faire comprendre qu'il s'agissait d'un procès. Lucien faisait ici allusion à l'épisode fameux de l'*Illiade* (chant 2) qui oppose Thersite et Ulysse, le génitif ὕβρεως donnant le motif de l'accusation : après avoir défendu Agamemnon, Ulysse défendait ici Homère lui-même, comme l'indiquait le génitif absolu final (mais encore fallait-il savoir décliner Ὀδυσσεύς !).

Moyennant un entraînement régulier à l'exercice de la version, une connaissance solide de la morphologie grecque et des règles essentielles de la syntaxe, et l'indispensable fréquentation des auteurs grecs majeurs (aucun étudiant de lettres, *a fortiori* de lettres classiques, ne peut ignorer les poèmes homériques), les candidats pouvaient aborder assez sereinement la lecture de ce passage de prose qui, à défaut d'être classique au sens strict, se caractérisait par le classicisme rigoureux de sa langue et de sa thématique.

Oral

Huit candidats ont été admissibles en Lettres Classiques cette année, contre six l'an passé. Le tirage au sort a réparti également les deux auteurs au programme, avec quatre interrogations sur Homère et quatre sur Plutarque (voir liste ci-après). Si le niveau général des prestations a paru satisfaisant au jury, la moyenne générale de l'épreuve est cependant plus basse que les années précédentes, 11,37 — contre 12,83 l'an dernier et 13,18 en 2006 —, principalement du fait d'une très mauvaise note (2), attribuée à un candidat qui n'était visiblement pas du tout préparé à cet oral. Les autres notes se répartissent comme suit : un 18, un 16, un 15, un 14, un 11, un 9 et un 6. Cinq des candidats interrogés ont été reçus.

L'épreuve commence par une situation du texte qui se doit d'être précise c'est-à-dire adaptée à chaque texte, et non générale. Puis vient la lecture dont on attend qu'elle soit la plus fluide possible, qu'elle respecte les élisions, associe les enclitiques au mot qui les précède (et non à celui qui les suit) et rende compte des éventuels rejets dans les textes en vers.

Si certains candidats se sont montrés capables de traduire leur texte avec une correction presque irréprochable, d'autres interrogations trahissent en revanche une maîtrise encore insuffisante de la morphologie : on relève en particulier un grand nombre de confusions sur les temps verbaux, voire sur l'analyse des cas de mots de la troisième déclinaison : μεθήμινα... μήτηρ (*Odyssée* VI. 25) a ainsi pu être traduit par "ta mère négligente" ! La syntaxe est, elle aussi, parfois méconnue : la valeur finale de ὡς suivi du subjonctif (*Odyssée* VII. 192-3) n'a pas été correctement analysée ; certains compléments de lieu sans préposition, courants en poésie, ont pu être pris comme compléments d'objet du verbe (par exemple (εἴματα...) ἐσφόρειον μέλαν ὕδωρ, *Odyssée* VI. 91)... Les temps des verbes doivent être rendus aussi précisément que possible, sans oublier toutefois que s'il n'y a pas de concordance des temps en grec, elle doit être appliquée en français (dans le discours indirect libre de *Vie de Périclès* 12.4, par exemple). On ne saurait enfin trop insister sur la nécessité de donner aux participes apposés leur valeur circonstancielle (ἀνδρῶν... διαφθαρέντων : *une fois qu'ils sont morts*, *Pér.* 33.5), et d'analyser correctement les participes complétifs (*Pér.* 33.7 : δεόμενοι, mais aussi ἀπειλοῦντες et κατηγοροῦντες se construisent avec προσέκειντο).

Les textes proposés ont été, dans l'ensemble, commentés de façon satisfaisante et la plupart des candidats ont su mobiliser avec pertinence la connaissance qu'ils avaient acquise des œuvres au cours de leur préparation. Il faut néanmoins rappeler qu'une maîtrise précise des termes grammaticaux utilisés est indispensable : une préposition n'est ni une copule ni une particule. On peut par ailleurs regretter que certains

candidats ne semblent connaître de l'*Odyssée* que les deux chants au programme et que le contexte historique des extraits de Plutarque ne soit pas toujours suffisamment pris en compte dans l'explication pour expliciter les allusions contenues dans le texte et en comprendre la portée. La question de la chronologie dans la construction du texte devait être posée : dans le passage sur les conséquences de la loi ne reconnaissant comme Athéniens que les individus issus de deux parents athéniens (*Pér.* 37.2-5), il fallait pouvoir restituer son époque, dans une chronologie relative, à chaque épisode du récit (vote de la loi - épisode du roi d'Egypte et vague de procès - demande d'abolition de la loi). Une traduction approximative ou trop littérale des termes abstraits, chez Plutarque, montre que les enjeux théoriques du texte ne sont pas toujours maîtrisés, par exemple la place originale qu'il revendique, par rapport aux arts plastiques ou à la poésie, en vue d'une éthique pratique (*Pér.* 2). Nous invitons également les candidats à se montrer attentifs, dans leur traduction puis dans leur commentaire, à la cohérence lexicale (toujours en *Pér.* 2, l'organisation du texte autour du concept d'imitation : μιμητικός, ζῆλος, ἐξομοίωσιν, ζηλοῦσθαι, μιμήσει...).

Ajoutons, pour finir, que le jury a apprécié l'attention portée par plusieurs candidats au rythme et à la métrique du texte de l'*Odyssée*, qui venait enrichir et éclairer de façon pertinente le commentaire.

Liste des textes tirés au sort :

Homère, *Odyssée*

- VI. 20-47
- VI. 85-112
- VII. 100-126
- VII. 186-214

Plutarque, *Vie de Périclès*

- § 2
- § 12. 1-4
- § 33. 4-8
- § 37. 2-6